

**Points abordés au Comité d'Entreprise du 30 Avril 2014**

**Examen des comptes 2013 du Comité d'Entreprise en présence de  
Mme CANELLAS (expert comptable du cabinet alios conseil) / M.PELTRIAUX**

Bilan maîtrisé, excédentaire de 55 895€ au 31 décembre 2013.

Bilan approuvé par vote des élus CE : 6 voix Pour, 0 Contre et 2 Abstentions

**Présentation du Budget Prévisionnel 2014 du Comité d'Entreprise**

Comparatif 2013 / 2014 :

- Baisse des dotations au Comité d'Entreprise liée à une baisse de la Masse Salariale.  
(- 4000 € sur le Fonctionnement et - 24000€ Pour l'Action Sociale)  
Malgré tout, prestations en augmentation pour la plupart des postes.

Pour mémoire : Dotations au Fonctionnement = 0.5% de la Masse Salariale.  
Dotations à l'Action Sociale = 2.5% de la Masse Salariale.

- Vente du site d'ARNAVE (175 000 €) permettra principalement des travaux de rénovations et de valorisations des sites du MOURTIS et de BALMA

Budget 2014 approuvé par vote des élus CE : 6 voix Pour, 0 Contre et 2 Abstentions

Une diffusion du budget prévisionnel sera assurée par le secrétaire du Comité d'Entreprise

**Projet d'organisation de la Direction des Operations Industrielles**

La direction des opérations industrielles couvre toutes les activités industrielles de la branche Aérostructures, France, LCZ, LdB, Mexico.

Le projet a pour but d'améliorer les processus opérationnels : Achat, Logistique, Pièces Elémentaires, Fabrication Portes, Fabrication Fuselages.

Le projet est déjà démarré (production / logistique) et certains indicateurs sont déployés.

Sur le court terme (fin 2014), les premières actions devraient avoir permis d'abaisser les stocks et en-cours.

La nouvelle organisation prévoit en particulier :

- ➔ D'intégrer les filiales dans l'organisation Aérostructure (Optimisation des ressources - processus standards - Partage des bonnes pratiques).
- ➔ D'améliorer la réactivité en limitant les niveaux hiérarchiques à 4 au lieu de 6 (moins d'échelons intermédiaires).
- ➔ D'intégrer une entité « projets industriels » qui rendra compte de l'efficacité des nouveaux projets industriels/ transferts/ changements de configuration en terme de « qualité/coût/délai ».
- ➔ De responsabiliser chaque service qui rendra compte du respect de ses objectifs performance/budget.
- ➔ De responsabiliser chaque manager opérationnel qui rendra compte de son ratio « qualité/coût/délai ».

Cette nouvelle organisation d'articule autour des métiers supports (Achat / logistique / projets industriels), des 3 centres de compétences (pièces élémentaires, assemblage portes et assemblage fuselages) et des 5 sites industriels.

La désignation des futurs responsables est en cours de décision, une annonce sera faite avant le départ en congé d'été, pour un déploiement au plus tôt au mois de septembre.

## **Position FO**

FO a obtenu de la visibilité sur le projet de réorganisation piloté au sein de la Direction Industrielle en CE.

**Nouvelle gouvernance, nouvelle organisation...** Espérons que ces nouveaux bouleversements dans le quotidien des salariés soient réfléchis, et ce projet puisse être **mené à son terme** et **atteindre les objectifs fixés** par la Direction Générale.

Pour le moment, la Direction Industrielle n'a pas finalisé la nomination des responsables. Il leur reste seulement quelques mois pour nous prouver que l'organisation n'a pas été établie en fonction des personnes, mais que seront nommées les **personnes les plus compétentes** aux postes de management et pilotage.

**On nous a promis l'arrêt du copinage, c'est le moment de le montrer !**

La présentation actuelle nécessitera également un complément d'information concernant l'organisation détaillée dans chaque département, et les effectifs associés de manière à ce que les salariés puissent avoir connaissance des mutations de personnel prévues. Chacun doit être en mesure de **comprendre son rôle** dans l'organisation et celui de ses interlocuteurs.

Cette première présentation permet déjà de s'interroger sur la **création des centres de compétences** et leur synergie avec les Directions de sites.

Il a été annoncé en CE que le centre de compétence « Pièces élémentaires et petits équipements » sera sous **pilotage de LCZ**. Dans ces conditions, faut-il s'inquiéter sur **l'activité PE** sur Périole ? Le pilotage par LCZ va-t-il permettre de continuer à **investir sur notre site français**, et à maintenir une **charge conséquente** pour assurer le maintien des emplois existants ?

C'est pourquoi FO demande à la Direction Industrielle de préciser les **modalités du pilotage** par un centre de compétence sur les différents sites, et son impact sur la **répartition des charges** de travail en collaboration avec les Directions de sites.

Syndicat FO LATECOERE  
A Toulouse, le 12 Mai 2014